ANNEXE 3

Coût main d'œuvre et temps de travaux

Coût main d'œuvre :

- Coût d'un salarié permanent : 25 000 €/an
- Coût de main d'œuvre : 15€/h (salarié ou exploitant)

Coût vendanges :

- Coût vendange manuelle : 1350 €/ha
- Coût vendange machine : 450 €/ha

Coût de conditionnement bouteille:

- Approvisionnement + prestation de mise en bouteille : 1.01 €/bouteille

Coûts passages (main d'œuvre, amortissement, entretien et carburant compris):

- Coût passage effeuilleuse : 70€/ha
- Coût passage pulvérisateur : 46 €/ha

Temps par passage:

- Temps passage phytosanitaire : 30 min/ha
- Temps de passage effeuilleuse : 1h30/ha

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 ANGERS Cedex 2 – Tél. 02 41 18 78 15
anne.duval-chaboussou@pl.chambagri.fr

Coût travail du sol - 4 stratégies différentes :

	Inter-rang enherbé	Inter-rang enherbé	Inter-rang cultivé	Inter-rang enherbé
	Cavaillon désherbé	Cavaillon cultivé	Cavaillon cultivé	Cavaillon désherbé par tâche
Nombre de passage inter-rang	3	3	0	0
Nombre de passage cavaillon	2	4	4	3
Coût passages inter-rang	35	35	90	129
Coût passage cavaillon	64	90		
Coût désherbant	134	0	0	48
Total (€/ha)	233[1]	465[2]	360[3]	177[4]

1- Broyage de l'herbe/passage : 50 minutes/ha, coût traction 15 €/heure, coût main d'œuvre 15 €/heure, coût broyeur 8 €/heure ; rampe à désherber/passage : 50 minutes/ha, coût traction 15 €/heure ; Coût main d'œuvre 15 €/heure, coût rampe à désherber 10 €/heure
2- Broyage de l'herbe/passage : idem 1 ; travail du cavaillon : 1.75 heure/ha ; Coût traction 15 €/heure, coût main d'œuvre 15 €/heure, coût cadre+lame 22 €/heure
3- Le travail du rang et de l'inter-rang sont couplés ce qui permet de limiter les coûts. Travail du cavaillon : 1h45 heure/ha ; Coût traction 15 €/heure, coût main d'œuvre 15 €/heure, coût cadre+lame 22 €/heure
4- Broyage de l'herbe et désherbage sont couplés. 1 heure/ha, coût traction 15 €/heure, coût main d'œuvre 15 €/heure, coût broyeur 8 €/heure, coût montage têtes de désherbage 20 €/heure.

NOTE : LE COUT DES HERBICIDES, DANS LES STRATEGIES 1 ET 4, LE COUT DE MAINTENANCE DU MATERIEL, L'AMORTISSEMENT ET LE TEMPS PASSE SUR LES ROUTES EST PRIS EN COMPTE DANS LES COUTS AFFICHES CI-DESSUS.

Différences de tarif bouteille, BIB et négoce entre le conventionnel et l'AB en moyenne

— *+10% pour les BIB et le vrac (négoce) et plus 15% pour les bouteilles*

Nous considérerons que l'évolution des prix n'est appliquée aux bouteilles que lorsque le domaine est certifié bio, soit 3 ans après le début de la conversion.

Temps de commercialisation (en heure):

Vente directe (h/hL ou h/ bouteille)	Vente négoce ou BIB (h/hL ou h/ bouteille)
3 h/hL ou 0.02h/ bouteille	0.5 h/hL ou 0.004 h/bouteille

Différences de temps de travaux à la cave :

— *10 h de plus par an pour 100 hL vinifiés lors du passage en AB*

NOTES :

- CES CHIFFRES DE TEMPS DE TRAVAUX SONT ARBITRAIRES, SONT BIEN SUR VARIABLES D'UNE EXPLOITATION A L'AUTRE ET EVOLUENT GENERALEMENT A LA BAISSE AVEC L'EXPERIENCE DU VIGNERON.
- AIDE POUR LES CALCULS : 1 HL = 133 BOUTEILLES

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 ANGERS Cedex 2 – Tél. 02 41 18 78 15
anne.duval-chaboussou@pl.chambagri.fr